

Plaquette de présentation

Diplôme de comptabilité et gestion – DCG

Le DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion) est un diplôme d'État équivalent à un Bac +3, qui permet aux étudiants d'obtenir les connaissances de base dans les domaines de la comptabilité et de la finance d'entreprise. La formation est composée de 13 blocs de compétences, chacun pouvant être validé indépendamment en 1 à 3 ans.

Notre secteur



Le CFA est installé dans la zone AGROPARC et notre réseau de partenaires se situe entre les départements du Gard, du Vaucluse et des Bouches du Rhône.

Nos valeurs



Bienveillance



Rigueur



Accompagnement

LE DCG



Infos générales

Diplôme d'État : niveau 6, BAC +3

RNCP : 35526

Type et durée :

Alternance sur un à trois ans (CFA lundi mardi et les autres jours en entreprise)
Intégration : rentrée le 1er septembre 2025 et intégration tout au long de l'année selon profil

Tarif : 7183€ l'année.

Formation financée en partie par les OPCO dans le cadre de l'apprentissage.



Prérequis

Être titulaire d'un BAC ou d'un BAC+2, idéalement en comptabilité gestion.

Taux

Taux de présence 23-24 : 95%

Taux de réussite 2024 : 50%

Taux d'abandon 23-24 : 11%

Taux d'insertion 23-24 :
Résultats en janvier 2025

Taux de rupture 23-24 : 24%

Satisfaction 23-24 : 78%



Objectifs pédagogiques

Initier et permettre à l'étudiant d'acquérir les différentes connaissances et méthodes appliquées à :
-La finance et à la gestion d'entreprises,
-Sur les méthodes et outils utilisés selon chaque organisation,
-Maîtriser la comptabilité analytique et son application, les principes fondamentaux de la finance, du contrôle de la gestion et de la trésorerie.



Débouchés

Collaborateur d'expert-comptable ou de commissaire aux comptes / Responsable d'un service comptable / Chef comptable de PME/PMI / Service RH / Contrôleur de gestion junior / Conseiller financier ou juridique / Concours variés.

Poursuite d'études possible vers le DSCG ou divers masters.

Axe 1 : Le droit des affaires

- UE 1 : Fondamentaux du Droit - UE 2 : Droit des sociétés et des regroupements d'affaires - UE 3 : Droit social - UE 4 : Droit fiscal

Attendus : l'étudiant doit savoir identifier, analyser ou justifier le choix d'une forme sociétale, et caractériser les différentes sources du droit fiscal et social.

Axe 2 : Gestion comptable et financière

- UE 6 : Finance d'entreprise - UE 9 : Comptabilité - UE 10 : Comptabilité approfondie - UE 11 : Contrôle de gestion

Attendus : l'alternant saura interpréter et analyser un compte de résultat, un SIG ou un bilan comptable.

Axe 3 : Analyse économique et managériale

- UE 5 : Économie contemporaine - UE 7 : Management

Attendus : Savoir repérer les influences réciproques entre une organisation et son environnement. entre une organisation et son environnement.

Axe 4 : Communication et environnement numérique

- UE 8 : Systèmes d'information de gestion - UE 12 : Anglais des affaires - UE 13 : Communication professionnelle et UE14 l'unité d'enseignement facultative de LV2.

Attendus : L'étudiant devra savoir analyser, évaluer et transmettre une source d'information.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la logique et l'esprit de la comptabilité générale.
- Lire et exploiter un bilan, un compte de résultat et une liasse fiscale.
- Appréhender les fondamentaux de la comptabilité générale.
- Assurer le suivi du fonctionnement de l'entreprise et des processus qui permettront d'optimiser les prises de décisions comptables et financières.
- Gérer la production des comptes prévisionnels.
- Etablissement des comptes annuels.
- Assurer le suivi des dossiers de fiscalité.
- Assurer le suivi des dossiers sociaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 1** Deux examens blancs seront réalisés chaque année (un par semestre).
- 2** Des mises en situations cas pratiques permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs durant les deux années.
- 3** L'examen final d'obtention du diplôme est organisé par l'éducation nationale.

DÉBOUCHÉS

Collaborateur d'expert-comptable ou de commissaire aux comptes / Responsable d'un service comptable / Chef comptable de PME/PMI / Contrôleur de gestion junior / Conseiller financier ou juridique / Concours variés.

Notre Etablissement est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap temporaire ou permanent. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Notre Référent Handicap constitue la personne ressource sur le handicap :

- Accueil et accompagnement individuel des apprenants en situation de handicap et de leurs proches dans la mise en œuvre de la formation,
- Évaluation des besoins spécifiques au regard de la situation de handicap,
- Mise en œuvre des adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires. Pour mener à bien ses missions, elle s'appuie sur un réseau de partenaires externes identifiés et locaux (AGEFIPH, CAP EMPLOI, Missions Locales, FIPHP...).

MODALITÉS D'ACCÈS

1

Tout d'abord, l'étudiant fait une demande auprès du centre de formation soit par téléphone, soit via le site internet, soit en présentiel au cours d'un salon ou par tout autre moyen.

2

La responsable administrative Floriane BINET, prend alors en charge le dossier en commençant par organiser un entretien entre l'étudiant(e) et elle-même.

3

Si le projet du/de la candidat(e) est pertinent et que les prérequis d'accès à la formation sont respectés, alors la responsable envoie le dossier de candidature et le test d'admission par mail à l'apprenant(e).

4

Après réception de l'ensemble des documents, et si les tests sont réussis, la responsable envoie un mail de confirmation d'inscription.

5

À partir de ce moment là, le CV et la lettre de motivation sont revus dans le détail afin de pouvoir présenter aux recruteurs une candidature de qualité et favoriser l'intégration professionnelle de l'apprenant(e).

6

Quand l'apprenant(e) a trouvé une entreprise d'accueil, il/elle fournit à la responsable les contacts administratifs ou RH de la société concernée. Ainsi, Floriane BINET prend le relais et contacte les responsables afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour réaliser le CERFA et la convention de formation tripartite.

7

Enfin, l'on prend rendez-vous afin de signer les documents, ou bien nous les signons à distance.

DÉLAIS D'ACCÈS

Le délai entre la demande de conseil sur une formation ou la demande d'intégration d'une formation et l'entretien en présentiel avec Floriane BINET, la responsable administrative est en moyenne d'une semaine.

Ensuite, la temps moyen entre l'entretien et l'admission officielle de l'apprenant(e) est d'environ une semaine, selon le temps que met le/la candidat(e) à renvoyer le dossier de candidature complet et à répondre au test d'admission.

Entre le moment où le/la candidat(e) est admis(e) et le moment où il/elle trouve une entreprise d'accueil, le délai est plus subjectif. En effet, tout va dépendre de la période à laquelle l'apprenant(e) postule, de ses compétences et de sa correspondance au profil recherché par l'entreprise ou le cabinet.

Méthodes mobilisées

La formation se réalise 100% en présentiel. Les formateurs sont des experts dans leur domaine possédant leur propre méthode d'apprentissage. Cependant, ils utilisent tous des ressources pédagogiques imposées par le CFA : les livres DUNAUD et CORROY. Une fois tous les deux mois, des TD dans chaque matière seront réalisés afin d'évaluer les acquis des étudiants.